

# crechesfribourg.ch

## krippenfribourg.ch

DECEMBRE 2010

### 1.50 fr. pour l'accueil de la petite enfance!

**L'Etat prévoit de s'engager dans le financement de l'accueil en crèche. La participation prévue s'élèverait à 10% des coûts des crèches et de l'accueil familial de jour, selon l'avant-projet de loi. Un premier débat a réuni les différents partis politiques, lors du 20ème anniversaire de la Fédération des crèches et garderies le 13 novembre dernier.**

**Les engagements de l'Etat sont ainsi évalués à 5 millions/an pour le canton, ce qui représente 0,5 pour mille des dépenses de l'Etat. Autrement dit pour chaque millier de francs dépensé par l'Etat, 50 centimes reviendraient à la petite enfance.**

**La Fédération des crèches et garderies fribourgeoises estime l'investissement de l'Etat insuffisant pour mettre en place une véritable politique d'accueil extrafamilial et préconise le triplement de cet engagement, soit 1.50 fr par millier de francs dépensés ou 30% des coûts. L'Etat dispose des moyens financiers nécessaires.**

### Aktivitäten

Der Freiburger Krippenverband setzt sich auf der politischen Ebene für die Interessen der Kleinkinderbetreuung und Familien sowie für eine qualitativ gute Betreuung ein und dies wie folgt:

- Informationen und Beratung rund um die Betreuung in der Krippe
- Durchführung von Umfragen und Unterlagen über die Krippen des Kantons
- Herausgabe von Tarifempfehlungen für die Eltern sowie von Lohnempfehlungen für das Personal
- Organisation von Fortbildungskursen, Vorträgen, Podiumsdiskussionen
- Repräsentation der Krippen der Stadt Freiburg bei der Gemeinde
- Teilnahme an kantonalen und ausserkantonalen Kommissionen im Zusammenhang mit der Kleinkinderbetreuung

### Les caisses de l'Etat sont pleines

Année après année, la Direction des finances de l'Etat se félicite de ses bons résultats financiers. A la clé, des baisses fiscales répétées.

Et pourtant certains secteurs sont fragiles. Les familles avec de petits enfants sont particulièrement touchées par les inégalités en matière de structures d'accueil de la petite enfance.

Le nombre de places est encore insuffisant, malgré l'augmentation engendrée par les aides fédérales. Et le coût pour les familles est particulièrement élevé et très inégal selon les districts.

**Entre 5500.- et 25000.-/an**

Pour l'accueil d'un enfant à plein temps dans une crèche, une famille débourse ainsi an-

nuellement entre 5'500.- et 25'000.- en fonction de son revenu et de son lieu de domicile (voir bulletin 20ème anniversaire FCGF—nov. 2010).

### Quels « objectifs » pour la politique de l'enfance à Fribourg ?

Le sociologue Pierre-Yves Troutot, directeur de la HES de travail social de Genève, a répondu à la question ci-dessus, posée à l'occasion du Jubilé de la FCGF. Voici les objectifs préconisés:

- Prendre au sérieux la réalité sociologique nouvelle de la famille (et en particulier la réalité du travail des femmes) comme enjeu de société
- Offrir aux familles et aux femmes engagées dans l'aventure de la conciliation « responsabilité professionnelle / responsabilité éducative », des soutiens fonctionnels (équipements socio-éducatifs), comme c'est le cas avec les EMS pour les personnes âgées
- Inscrire le financement (communal et cantonal) des structures d'accueil de la petite enfance dans le cadre d'une véritable politique de soutien à la parentalité (politique d'investissement pour l'avenir) en lien avec la reproduction des générations
- Se situer par rapport aux autres cantons romands, pour fixer des objectifs financiers (benchmarking/les bonnes pratiques)
- Maintenir, pour le moins, le niveau de qualité pédagogique existant dans les structures d'accueil (niveau de qualification du personnel, nombre d'enfants par groupe)...



### Elternzeit - Elterngeld / Congé parental (p.3) Ein Modellvorschlag für die Schweiz/Modèle COFF

## Accueil extrafamilial: études pour le canton de Fribourg

Dans le cadre du travail du Comité de pilotage pour l'accueil de la prime enfance, la Direction de la santé et des affaires sociales a mandaté le Bureau d'études Infrass pour l'évaluation de la demande potentielle en structures d'accueil extrafamilial dans le canton de Fribourg. Une étude a été réalisée pour le domaine de la petite enfance et une autre pour le parascolaire. Ces recherches présentent des estimations théoriques de la demande en fonction, notamment, du coût de l'accueil, des revenus des ménages, de la nationalité de la mère, de son degré d'activité et de sa formation, et évidemment du nombre d'enfants dans la classe d'âge concernée. Ci-dessous quelques résultats de ces études, publiés en 2010. Les enfants de 5 ans sont considérés comme étant scolarisés.

### Petite enfance: demande pour 51% des enfants de 0-4 ans

51% des ménages fribourgeois avec enfants entre 0-4 ans sont susceptibles d'avoir une demande en structures d'accueil, écrit INFRAS, dans son étude sur la petite enfance (2010). La demande en crèches est supérieure à celle en accueil familial (35% contre 16%), note-t-il.

Ces chiffres sont comparables à ceux du canton de Berne (47%, 2003), Zoug (62%, 2003), Jura (70%, 2004), Bâle-campagne (42%, 2004).

Dans le canton de Fribourg, les

<http://www.fr.ch/dsas/files/pdf20/>

demandes les plus faibles se retrouvent dans le district de la Singine (28% en crèches, 13% en accueil familial). A l'opposé, la Sarine a la demande potentielle la plus élevée (41% en crèches et 16% en accueil familial).

#### Écart entre offre et demande: Pénurie

Il existe un écart important entre l'offre d'accueil disponible et la demande, note INFRAS dans sa conclusion.

L'offre actuelle couvre environ 54% des besoins en crèches dans

le scénario de base (tarifs FCGF) et 46% des besoins en accueil familial. Au total, actuellement, 27% des enfants disposent d'une place d'accueil.



**Remarque importante:** le calcul d'INFRAS tient compte du nombre des enfants entre 0 et 4 ans. Or, de nombreuses crèches (notamment à Fribourg) accueillent aussi les enfants de 4-6 ans. La pénurie est donc encore plus élevée que l'évaluation faite par Infrass.

### Accueil extrascolaire: demande pour 57% des enfants

#### Accueil de midi

57% des ménages ayant des enfants entre 5 et 12 ans choisiraient un accueil sur le temps de midi, relève Infrass. En moyenne, une fois et demie par semaine.

#### Accueil durant l'après-midi

L'accueil de l'après-midi serait demandé par 58% des familles, à raison de 1 à 4 après-midi par

semaine et toujours pour les enfants entre 5 et 12 ans. La demande moyenne s'élève à 2,8 après-midi.

Les potentiels de demande d'accueil sont inégalement répartis sur le territoire cantonal. La demande potentielle est supérieure dans les agglomérations et les chefs-lieux.

#### Pénurie

Infrass a comparé cette demande

potentielle au nombre de structures existantes. Au niveau du canton, 22% de la demande potentielle en modules de midi est réalisée, tandis que pour l'accueil de l'après-midi, seul un taux de 14% est réalisé.

La Sarine a le taux de réalisation le plus élevé avec respectivement 39% sur midi et 26% l'après-midi. Les districts les moins bien lotis sont la Broye et la Glâne, avec 4%.

**Source:** Potentiels de demande en structures d'accueil dans le canton de Fribourg, Infrass, Rapport final, 8 janvier 2010

Disponible sous [www.infrass.ch/f/projekte/gesellschaft.php](http://www.infrass.ch/f/projekte/gesellschaft.php)

Le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) dispose des instruments nécessaires à l'évaluation des besoins par les communes.

Contact: Fabienne Plancherel, SEJ, 026/305.15.61 [www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial/evaluation\\_besoins.htm](http://www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial/evaluation_besoins.htm)

### Coût de la crèche: 50 à 100% payés par l'employeur

Le Conseil fédéral harmonise l'aide financière pour l'accueil extrafamilial d'enfants dont les parents travaillent au sein de l'administration fédérale. Le 24 novembre dernier, il a adopté une révision de l'ordonnance sur le personnel de la Confédération (OPers) qui fixe entre 50 et 100%, suivant le revenu, la participation de la Confédération aux coûts de l'accueil extrafamilial d'enfants de collaborateurs. Le Conseil fédéral entend ainsi amener davantage de parents à exercer une activité professionnelle et faire fructifier les compétences de ces collaborateurs potentiels, lit-on dans le communiqué de l'Off. Féd. du personnel.

## 6 Monate Elternzeit: ein Modellvorschlag für die Schweiz

Die Eidgenössische Koordinationskommission für Familienfragen (EKFF) fordert in ihrer neuesten Publikation (Okt. 2010) die Einführung einer Elternzeit und eines Elterngelds in der Schweiz. Die EKFF hat dazu ein detailliertes Modell mit Kostenfolgen und Finanzierungsvorschlägen erarbeitet

### Aufteilung zwischen Mutter und Vater

Das Modell der EKFF sieht eine maximale Bezugsdauer von 24 Wochen vor, die die Eltern sich gemeinsam aufteilen. Aber je vier Wochen davon entsprechen einem individuellen Anspruch von Mutter oder Vater. Das heisst, sie können nur von dieser Person bezogen werden. Die Bezugsperiode dauert von der Geburt bis zur Einschulung. Ein Bezug in Teilabschnitten soll möglich sein.

### Finanzierung durch EO oder Mehrwertsteuer

Die Einkommensersatzrate wird wie bei der Mutterschaftsentschädigung auf 80 Prozent festgesetzt mit einem Plafond nach oben von 196 Franken pro Tag. Familien mit tiefen Einkommen sollen von einer Einkommensersatzrate von 100% und einer leicht verkürzten Bezugsdauer profitieren können.



Die EKFF schätzt die Kosten für die Einführung einer Elternzeit auf 1.1 bis 1.2 Milliarden Franken.

Eine Finanzierung des Elterngeldes über die Erwerbsersatzordnung (EO) würde eine Erhöhung bei den Lohnprozenten von je 0,2 Prozent für Arbeitneh-

mende und Arbeitgebende bedeuten. Bei einer Finanzierung über die Mehrwertsteuer müsste der Satz um 0,4 bis 0,5 Prozent angehoben werden.

Mehr Infos: [www.ekff.admin.ch/content.php?lang=1](http://www.ekff.admin.ch/content.php?lang=1)

### Das Modell ist bescheiden

Ein Vergleich mit anderen Ländern macht deutlich, dass das von der EKFF vorgeschlagene Modell ziemlich bescheiden ist. Die meisten europ. Länder kennen grosszügigere Regelungen.

Deutschland bezahlt seit 2007 während 12 Monaten Elterngeld. Dazu kommen zwei Partnermonate als individuelles Anrecht des anderen Elternteils. Das Elterngeld beträgt 67 Prozent des Nettolohns, max. 1800 Euro. Am grosszügigsten ist Schweden, wo den Eltern während 480 Tagen oder 16 Monaten ein Elterngeld bezahlt wird, davon 13 Monate zu 80 % des Bruttolohns. Zwei Monate davon sind individuell für Vater oder Mutter reserviert.

### Un modèle modéré

Une comparaison avec d'autres pays montre clairement que ce modèle est très modéré. La plupart des pays européens connaissent des réglementations plus généreuses. L'Allemagne verse depuis 2007 une allocation parentale pendant 12 mois, à laquelle s'ajoute pour le partenaire une allocation de deux mois, à titre de droit individuel de l'autre parent. Le montant de l'allocation représente 67 % du salaire net, avec un plafonnement à 1800 euros mensuels. Le pays le plus généreux est la Suède, où l'allocation parentale est versée pendant 480 jours ou seize mois, dont treize à 80 % du salaire brut. Deux mois de cette allocation sont réservés individuellement à chacun des deux parents.

Plus d'infos: [www.ekff.admin.ch/content.php?ekff-2-1-tbl\\_2\\_7](http://www.ekff.admin.ch/content.php?ekff-2-1-tbl_2_7)



### 6 mois de congé parental—La COFF s'engage

Dans sa dernière publication (oct. 2010) la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) appelle de ses vœux l'introduction en Suisse d'un congé parental et d'une allocation parentale.

#### Répartition entre la mère et le père

La COFF prévoit une durée maximale de congé de 24 semaines, dont 4 semaines exclusivement pour chacun des parents, le reste pouvant être réparti selon les besoins entre l'un ou l'autre des parents. Le congé peut être fractionné, depuis la naissance jusqu'à l'entrée à l'école.

#### Financement fédéral

L'allocation de congé parental correspond à 80% du salaire, avec un plafond à 196 francs/jour. Pour les familles à bas revenus, l'allocation pourrait atteindre 100%, mais avec une durée de congé raccourcie.

La COFF évalue le coût d'un tel congé entre 1,1 et 1,2 mrd de francs. Il pourrait être financé ou par l'ordonnance sur la perte de gain ou par la TVA. Dans le premier cas, une augmentation de cotisation pour les employés et les employeurs s'élèverait à 0,2%. Dans le second, la TVA devrait être relevée de 0,4 à 0,5%.

## Des organisations pour soutenir et conseiller les parents

Dans le canton de Fribourg, plusieurs organisations apportent soutien et conseil aux parents et aux familles dans l'éducation de leurs enfants. Ce bulletin présente successivement un peu plus en détail les services proposés par chacune de ces organisations.

### Né pour lire et Bébé bouquine Buchstart und Bücherwurm

Grandir avec des livres c'est l'objectif du projet national initié par la [Fondation Bibliomedia Suisse](#) et l'[Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM](#), soutenu notamment par l'Office fédéral de la Culture, les maternités et les bibliothèques de Suisse.

*Né pour lire* veut sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux. Cette fondation fournit à chaque nouveau-né un coffret de livres « Né pour lire ».

Des animations sont organisées dans les cantons. Le programme pour le canton de Fribourg est disponible à l'adresse [www.nepourlire.ch/buchstart/fr/agenda/Agenda\\_Fribourg.asp](http://www.nepourlire.ch/buchstart/fr/agenda/Agenda_Fribourg.asp).

L'association **Education familiale** anime également des rencontres intitulées Bébé bouquine tous les 2ème mercredis du mois de 9h00 à 11h00 à Espace Femmes à Fribourg. Cet éveil aux langues, aux livres et aux cultures a également lieu occasionnellement dans les districts, parfois en collaboration avec « Né pour lire ».

Voir le programme sous [www.educationfamiliale.ch](http://www.educationfamiliale.ch)

Ziel von Buchstart ist es, allen Kindern die Möglichkeit zu geben, von Anfang an mit Büchern zu wachsen. Dafür setzen sich [Bibliomedia Schweiz](#) und das [Schweizerische Institut für Kinder- und Jugendmedien](#) mit der Unterstützung vom Bundesausschuss für Kultur und in Zusammenarbeit mit NordSüd Verlag, AXA Winterthur Versicherungen, sowie Kinderärztinnen und Kinderärzte, Buchhandlungen und Bibliotheken der Schweiz.

Mit einem Buchgeschenk will Buchstart Eltern dazu anregen, mit ihrem Baby aktiv zu kommunizieren und es ab ungefähr sechs Monaten mit Bilderbüchern vertraut zu machen. Bilderbücher sind nicht nur eine grosse Hilfe beim Spracherwerb, sie fördern auch die Gesprächskultur innerhalb der Familie und bieten Trost und Geborgenheit.

Buchstart organisiert Veranstaltungen in den Kantonen, meistens in Bibliotheken. Das Programm finden Sie unter [www.buchstart.ch/buchstart/de/](http://www.buchstart.ch/buchstart/de/)

Der Verein **Familienbegleitung** organisiert auch Eltern/Kindertreffen unter dem Thema „Bücherwurm-ich auch“.

Siehe Programm unter [www.educationfamiliale/D](http://www.educationfamiliale/D)



#### Adresses des associations de soutien et de conseil

<b>Assoc. éducative en milieu ouvert AEMO</b> <a href="http://www.fondation-transit.ch">www.fondation-transit.ch</a>	<b>Schüler und Jugendliche</b> Accompagnement éducatif à domicile	<b>026/407.70.40</b>
<b>Croix-Rouge/Rotkreuz</b> <a href="http://www.croix-rouge-fr.ch">www.croix-rouge-fr.ch</a>	<b>Elternberatung, Baby-sitting</b> Puériculture, garde enfants malades, baby-sitting	<b>026/347.39.40</b>
<b>Education familiale/Familienberatung</b> <a href="http://www.educationfamiliale.ch">www.educationfamiliale.ch</a>	<b>Kinder von 0 bis 7 Jahren</b> Conseils et échanges éducatifs	<b>026/321.48.70</b>
<b>La Maison de la Petite enfance</b> <a href="http://www.maison-petite-enfance.ch">www.maison-petite-enfance.ch</a>	<b>Kinder bis 4 Jahre und ihre Eltern</b> Accueil et échanges éducatifs, les après-midis, sauf mercredi	<b>026/422 11 50</b>
<b>Office familial Fribourg</b> <a href="http://www.officiefamilial.ch">www.officiefamilial.ch</a>	<b>Paar- und Familienberatung Freiburg</b> Puériculture, conseil conjugal et médiation	<b>026/322.10.14</b>
<b>Service éd. itinérant/Frühberatungsdienst</b> <a href="http://www.lesbuissonnets.ch/">www.lesbuissonnets.ch/</a>	<b>Kinder von 0 bis 7 Jahren</b> Evaluations et soutien au développement de l'enfant	<b>026/484.21.13</b>

#### Crechesfribourg publié grâce au soutien de la Fondation Arcanum

Tirage: 300-500 exemplaires Parution: mars, juin, octobre, décembre Réalisation: Annette Wicht, secrétaire générale de la FCGF

CCP: **17-49-3** Banque cantonale de Fribourg **Compte No 01 10 064.903-03**

La Fédération des crèches et garderies frib. est présidée par Marisa Rolle, directrice de crèche. Font aussi partie du comité: Bernadette Fasel, directrice de crèche; Christine Flammer, éducatrice; Claudine Pochon, membre d'un comité de crèche et Rachel Wolhauser, directrice de crèche.